

 Dominante sportive
  Dominante vie associative
  Dominante culturelle

Fédération Française des Amis de la Nature

T : + 33 1 46 27 53 56

www.amis-nature.org

www.facebook.com/amis-nature.org

Mercredi 11 Février 2026	Visites des mosaïques du lycée Lumière d'une porte et d'un pont Romain – BESANCON Melle Léa PLAZZA, guide.		S'inscrire vers Jocelyne BOUGENOT 06 78 57 66 84 avant le 3 février	Aller et retour en car au départ de Vesoul Participation libre à la visite
Dimanche 15 Février 2026	ECHENOZ la MELINE (70)	8/10 km	Christine et Jacques DOUBEY 06 76 36 51 90	RV au THEV à 13h30 ou RV place d'Armes à Echenoz à 13h45
Dimanche 22 Février 2026	Perce neige à NEUVELLE les CROMARY (70)	9 km sans dénivelé	Edwige DUBREUIL 06 44 72 74 57	RV au THEV à 13h30 <i>Le terrain peut être humide. Prévoir de bonnes chaussures</i>
Mardi 3 Mars 2026	La Ronde des jonquilles Roches de NANS à côté de ROUGEMONT (25)	10/15 km dénivelé 300m	Thierry et Cléo BUJON 06 95 25 95 29	RV 9h30 THEV VESOUL

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 Mars 2026	Week-end de neige au chalet « les Adrets » LAMOURA (39)		Inscription pour le 1/03/25 Edwige DUBREUIL 06 44 72 74 57 Christine DOUBEY 06 76 36 51 90	Prix de la nuitée 10 € pour les adhérents (17 € pour les autres)
Dimanche 29 Mars 2026	Mille Etangs Circuit de la Bruyère	11 km	Lulu SŒUR 06 43 78 94 81	RV 9 H 30 THEV VESOUL
Samedi 11 Avril 2026	Matin : visite guidée du couvent de Thons (88) et du hameau. Petite balade Après-midi : Festival de la photo animalière à Tignécourt	10 km	Thierry et Cléo BUJON 06 95 25 95 29	RV au THEV 8h15 Prévoir 5 € /pers pour la visite guidée
Dimanche 19 Avril 2026	Observation des oiseaux Mme Jeanine GRANDJEAN SABOT de FROTEY (70)		S'inscrire avant le 10 Avril vers Dominique SŒUR 06 71 73 96 42 03 84 91 35 57	RV 8 H 45 THEV VESOUL Prévoir participation financière libre Pique-nique possible
Jeudi 23 Avril 2026	Autour de Montigny les Vesoul	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Dimanche 26 Avril 2026	Lac des Perches BALLON D'ALSACE (90)	Pour bons marcheurs 600m de dénivelé sur 10 km	Pascal et Isabelle MOREL 07 81 81 74 82	RV à 8 H 30 THEV VESOUL

Jeudi 30 Avril 2026	Les 4 sapins à Cita	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Dimanche 3 Mai 2026	Balade autour de Mandeure (25) théâtre Gallo-romain et visite de l'église d'Audincourt		Robert LOMBARD 03 84 28 08 33 Robert.lombard23@orange.fr Gérard BRENOT 06 77 11 79 21	RV à 9 h THEV VESOUL
Jeudi 7 Mai 2026	Autour du Val ST Eloi	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Vendredi 8 Mai 2026	MOUTHIER- HAUTEPIERRE Matin : balade AP. Midi : visite du musée	10 km 540m de dénivelé	S'inscrire vers Edwige DUBREUIL 06 44 72 74 57 avant le 2 Mai	RV au THEV à 8h30 Possibilité d'aller à MOUTHIER HAUTEPIERRE en voiture Prix de la visite : 7€/pers pour un groupe de 10
Mardi 19 mai 2026	Fort et Château de MONTFAUCON (25)	15 km 400 m de dénivelé	Cléo et Thierry BUJON 06 95 25 95 29	RV à 8 H 30 Thev VESOUL
Jeudi 21 Mai 2026	Mailleroncourt Charette	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Dimanche 24 mai 2026	ESMOULIERES (70) « Mille pas aux 1000 Etangs »		Lulu SŒUR 06 43 78 94 81	RV à 8 H 30 Thev VESOUL
Jeudi 28 Mai 2026	Echenoz le sec	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV

Jeudi 4 Juin 2026	Villers le sec	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Dimanche 7 juin 2026	CHENEBIER (70) « Sentier des Etangs et Fontaines »	10 km	Robert LOMBARD 03 84 28 08 33 Robert.lombard23@orange.fr	RV à 9 h THEV VESOUL ou 10 H Mairie de CHENEBIER
Jeudi 11 Juin 2026	Port sur Saône	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Samedi 13 juin 2026	SAINT-BRESSON (70) Visite de la chapelle Saint- Brice et Presbytère « Mille pas aux 1000 Etangs » SEMI-NOCTURNE	10 /12 km	Jean-Marie DIRAND 06 33 19 70 80	RV à 15 H Thev VESOUL Un plateau repas peut être servi après la balade
Dimanche 14 juin 2026	TERNUAY (70)	10/12 km	Lulu SŒUR 06 43 78 94 81	RV à 8h30 Thev VESOUL
Jeudi 18 juin 2026	Dampvalley les Colombe	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Vendredi 19 juin 2026	REUNION PROGRAMME		Jocelyne BOUGENOT 06 78 57 66 84	Ferme Des Haberges 17 H

Samedi 20 juin 2026	RECOLOGNE-LES-RIOZ (70)	13 km 255 m de dénivelé	Edwige DUBREUIL 06 44 72 74 57	RV à 9 H Thev VESOUL
Jeudi 25 Juin 2026	Noroy le Bourg : sentier pédagogique de Champfleurey suivi d'un pique-nique	6/8 km	*	RV à 17h30 - THEV
Dimanche 30 août 2026	ECROMAGNY (70)	16,5 km 300 m de dénivelé	Pascal et Isabelle MOREL 07 81 81 74 82	RV à 8 H 30 Thev VESOUL
Dimanche 6 septembre 2026	JUSSEY (70) Bourg aux 18 fontaines Visite de la ville+ balade	6/8 km	Christine et Jacques DOUBEY 06 76 36 51 90	Des précisions seront apportées prochainement
Du 12 au 19 septembre 2026	VOYAGE Côte d'Emeraude (35)		Christine DOUBEY 06 76 36 51 90	LE VOYAGE EST COMPLET
Samedi 26 septembre 2026	SCEY-SUR-SAONE (70) Balade autour de la ville	13 km	Elisabeth BOUVROT 06 69 29 78 64	RV à 9 H 30 Thev VESOUL ou Mairie de SCEY à 10 H
Dimanche 4 octobre 2026	DOLE (39) Visite de la ville		Agnes RONDOT 06 05 58 32 96 Lulu SŒUR 06 43 78 94 81	Des précisions seront apportées prochainement

Dimanche 11 octobre 2026	MAILLERONCOURT- CHARRETTE (70)	8-10 km	Catherine PEYRARD 06 68 81 36 22	RV à 13 H 30 Thev VESOUL ou 14H Eglise de MAILLERONCOURT
Dimanche 8 novembre 2026	VILLERS-SUR-PORT (70)	8 /10 km	Marie-Claude MEUDRE 06 49 29 17 02	RV à 13h30 Thev VESOUL
Mercredi 11 novembre 2026	MILLE ETANGS Servance Plateau des Grilloux	12km environ	Cléo et Thierry BUJON 06 95 25 95 29	RV à 8h30 Thev VESOUL ou 9h30 au parking des Grilloux

Commenté [MG1]:

- **Portez des chaussures de marche adaptées à la randonnée.** Portez un gilet jaune en période de chasse.
- Chaque chauffeur qui assure le transport de participants à une sortie doit être en règle avec la loi (validité du permis de conduire, contrôle technique à jour, couverture assurance notamment pour les personnes transportées,)
- **Pour les non-adhérents, forfait-découverte de 1,50 euro pour les sorties à la journée, de 1€ pour la demi-journée**
- Participation au co-voiturage réévaluée à **0,08 €/ km/personne**. Chaque conducteur est invité à mettre son compteur à zéro au départ
- Site des Amis de la Nature à consulter : <http://vesoul.amis-nature.org/>
- **Pour tout renseignement : Consulter le site internet ou téléphoner au responsable de l'activité.**
- **Il est à noter que 9 balades de 2 H environ (6 à 8 km) sont proposées les jeudis à 17h30 du 23 Avril au 25 juin 2026. *3 personnes sont référentes*: Annie KLEIN, 06 86 55 58 52 ; Jocelyne BOUGENOT 06 78 57 66 84 ; Jacqueline PILLET 06 86 62 21 16**
-
- **Chaque balade à un référent joignable par téléphone. Il est conseillé de l'appeler la veille pour lui signaler votre participation à la balade. Ainsi, vous pourrez être prévenus en cas de changement de dernière minute. Merci d'avance.**
- **Ci-joint memento de l'accompagnateur de randonnée pédestre à consulter.**

- CALCUL FRAIS LIES AU COVOITURAGE

- Le départ se fait depuis VESOUL et le calcul s'effectue à partir du Thev. Le prix de l'aller et retour est indiqué ci-dessous.

DESTINATION	KM	PARTICIPATION
Besançon	car	BILLET
Echenoz-la-Méline	6	0,50 €
Neuveville-les-Cromary	60	4,80 €
Roches de Nans	66	5,30 €
Lamoura	350	24,50 €
La Bruyère	80	6,40 €
Les petits Thons	125	10 €
Montigny-les-Vesoul	17	1,50 €
Frotey-les-Vesoul	5	0,40 €
Cita	8	0,70 €
Ballon d'Alsace	160	12,80 €
Val Saint-Eloi	31	2,50 €
Mandeure	130	10,40 €
Mouthier-Hautepierre	206	16,50 €
Mailleroncourt-Charette	36	2,90 €
Montfaucon	128	10,30 €
Esmoulières	104	8,40 €

DESTINATION	KM	PARTICIPATION
Echenoz-le-Sec	23	1,90 €
Villers-le-Sec	19	1,60 €
Chenebier	110	8,80 €
Port-sur-Saône	31	2,50 €
Saint-Bresson	87	7 €
Ternuay	98	7,90 €
Dampvalley-les-Colombe	17	1,50 €
Recologne-les-Rioz	52	4,20 €
Noroy-le-Bourg	27	2,20 €
Ecromagney	91	7,30 €
Jussey	70	5,60 €
Scey-sur-Saône	40	2,80 €
Dôle	172	13,80 €
Mailleroncourt-Charette	36	2,90 €
Villers-sur-Port	33	2,70 €
<u>Plateau des grilloux</u>	112	9€

MEMENTO DE L'ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNEE PEDESTRE

Avant le départ : L'accompagnateur présente la rando : horaires, arrêts prévus, longueur, difficultés, découvertes et les consignes de sécurité, traversée de route, etc. Il demande si certains participants ont des difficultés particulières : essoufflement, crainte du vide, ...Selon la connaissance du terrain par l'accompagnateur et la complexité du circuit, il sera équipé des moyens pour toujours savoir se localiser : cartes, boussoles, GPS, etc. Il se sera renseigné sur la météo et tiendra compte des éventuelles alertes météo : **pas de randonnée si alerte orange ou a fortiori rouge.**

Pour les randos à la journée, il sera équipé d'une trousse de premiers secours (Des compresses stériles, du désinfectant, des pansements prédécoupés, du sparadrap, une paire de petits ciseaux, une pince à épiler.) Il compte les participants, vérifie si l'équipement de chacun -et en particulier les chaussures- est en adéquation avec la typologie du parcours. Il désigne un serre file qui sera en permanence derrière l'ensemble des participants et signalera à l'accompagnateur d'éventuelles difficultés. En période de chasse, l'accompagnateur et le serre file sont équipés de gilet jaune. Il aura pris contact avec la société de chasse locale pour l'informer de la randonnée.

L'accompagnateur se munira des coordonnées des personnes à informer en cas d'accident ou de sinistre. En cas d'accident grave, appeler le 18 ou le 112. Pour les sinistres corporels ou matériels prévenir rapidement Johanna Jakubowicz à la Fédération : 01 46 27 53 56 ou 07 55 62 65 92. Contacts@amis-nature.org. Dans tous les cas, il convient d'informer rapidement le / la président (e) de l'association AN Vesoul.

Pour les demandes de rapatriement en France : 0800 875 875, à l'étranger : 0033 549 077 47 78.

Pendant la rando : L'accompagnateur est à l'avant du groupe et règle l'allure sur les marcheurs les moins rapides. Il suit l'itinéraire choisi en respectant les horaires et en sachant toujours se situer. La progression sera adaptée avec un souci permanent d'anticipation suivant le terrain : plat ou accidenté, montée ou descente. Il est attentif aux attitudes, aux comportements et aux capacités des participants. Le rythme de progression sera fonction du groupe, faire des pauses régulières en veillant à ce que chacun boive et s'alimente. Le long des routes, l'ensemble du groupe doit cheminer du même côté.

L'accompagnateur et le serre file doivent sécuriser les traversées de routes en l'absence de passage de la manière suivante

- attendre le regroupement des randonneurs,
- faire traverser la chaussée à l'ensemble du groupe, perpendiculairement à son axe (article R412-39 du code de la route),- l'animateur et le serre-file se placeront respectivement en amont et en aval pour sécuriser la traversée. Ils ne sont pas habilités à arrêter la circulation.

A la fin de la rando : L'accompagnateur peut faire un rapide bilan. Il s'enquiert de la façon dont la rando a été appréciée par les participants. Il demande aux nouveaux participants leurs coordonnées s'ils désirent recevoir notre programme d'activités.